



fondation sombaille jeunesse
jeanne antide

Affectations en tant que civilistes

La fondation Sombaille Jeunesse – Jeanne Antide, accueille et accompagne des enfants et adolescents de la naissance à l'âge adulte. Elle propose régulièrement plusieurs possibilités de réaliser des affectations dans le cadre du Service civil.

Le cahier des charges « **assistant éducateur** » concerne des affectations réalisées auprès de nos secteurs Accueil d'Urgences 6-18 ans, internat 0-6 ans et internat 7-14 ans. Le permis de conduire les véhicules légers est, sauf exception, nécessaire. La durée d'affectation selon ce cahier des charges est de **180 jours, idéalement une année**, afin de permettre aux pensionnaires de créer un lien stable avec les civilistes.

Le cahier des charges « **assistant enseignant** » concerne notre Secteur de formation, particulièrement l'assistance au MSP en charge des jardins de la fondation. La période idéale d'affectation est de ce fait comprise entre mars et octobre (**180 jours**).

Vous êtes intéressés à découvrir la fondation, les enfants et jeunes qui y vivent ou s'y forment, les professionnel.le.s qui les accompagnent ? Faites-nous parvenir votre lettre de motivation et votre CV avec indication du cahier des charges concerné, de la durée d'affectation envisagée et de la période privilégiée en écrivant à :

anne-sylvie.sauser@sombaille.ch